



ENSEMBLE AMÉLIORONS

La CITÉ MICHELET

lettre d'information n°3 - mai 2005

Parole d'habitant

Améliorer l'ambiance dans son immeuble

Locataire de la tour P, Elisabeth Maman a été confrontée à la dégradation de son cadre de vie : néons éteints, souillures dans certaines parties communes, porte d'entrée et boîtes aux lettres cassées, trafic de cannabis, attroupements dans le hall... En 2003, avec d'autres habitants, elle a pris les choses en main. Une expérience positive et très riche.

«... Au bout de quinze ans dans l'immeuble, Je ne connaissais toujours pas mes voisins ! Du jour au lendemain, j'ai décidé de réagir en disant systématiquement bonjour à chaque personne dans l'ascenseur et en engageant la conversation. J'ai réalisé que nous étions nombreux à partager les mêmes constats et le même ras-le-bol. Il s'agissait de faire face au défaitisme ambiant et de ne pas rester dans le registre de la plainte.

J'ai pris contact avec mes voisins, puis avec l'OPAC lors de plusieurs réunions. Progressivement, je me suis plus particulièrement liée avec trois personnes. De nos échanges est née l'idée de proposer aux locataires un pot dans le hall pour se réapproprier les lieux et créer les conditions favorables à un dialogue.

Le premier pot a eu lieu en juin 2002. Onze autres ont suivi. L'organisation était simple. Je rédigeais une invitation qui était photocopiée puis déposée par un voisin dans les boîtes à lettres. Elle proposait à chacun d'apporter «un petit quelque chose» : boissons, apéritifs, plats ...

Étaient également conviés la Mairie du 19^e et l'OPAC dont, bien sûr, notre gardien.

Rapidement, l'OPAC s'est chargé des photocopies, ce qui nous a permis d'inviter des habitants d'autres immeubles. Certains pots ont rassemblé près de 40 personnes. Humainement, c'est une expérience très riche. Nous avons par exemple fait la connaissance d'un éducateur spécialisé du club de prévention de la Maison des Copains de la Villette qui nous a parlé de l'aide qu'il pouvait apporter à certains jeunes. Des élus sont même venus nous voir un soir pour nous soutenir et nous féliciter.

À partir de novembre 2003, la situation s'est améliorée. Aujourd'hui je retire une grande satisfaction de cette expérience, cependant rien n'est acquis, nous restons attentifs. »



Mairie de Paris

E. Maman et A. Paris gardien de la tour P

Editorial

Madame, Monsieur,

La Résidence Michelet a été construite il y a trente-cinq ans sur le site d'une ancienne usine, et nous devons aujourd'hui faire face à la pollution du sous-sol.

Deux grandes règles doivent être respectées dans la gestion de cette situation, dont la municipalité actuelle a hérité : le respect du principe de précaution et l'information transparente et régulière des habitants. A cet effet, je vous ai adressé plusieurs courriers d'information et j'ai organisé une réunion publique en juillet dernier. Cette lettre vous aidera à comprendre de façon plus détaillée où nous en sommes dans la procédure longue et obligatoire que le Ministère de l'Ecologie a mis en place pour traiter ce type de situation.

Cette procédure retardera de plusieurs mois les travaux prévus pour l'amélioration de la Résidence Michelet. Il est encore trop tôt pour vous annoncer un nouveau calendrier mais je tiens à vous le réaffirmer : le Grand Projet de Renouvellement Urbain de la Cité Michelet sera mené à bien.

En effet, les quartiers populaires ont été trop longtemps délaissés par les pouvoirs publics. La pollution nous le révèle une fois de plus, puisque personne ne s'est inquiété en 1969 de construire 1700 logements sociaux sur le site d'une ancienne usine, sans dépolluer le sous-sol au préalable.

Il faut aujourd'hui réparer les erreurs du passé. C'est pour Bertrand Delanöe maire de Paris, et moi-même une priorité absolue car c'est une question de justice. Cela se traduira par un grand projet d'amélioration de la Résidence et par des initiatives concrètes (Gestion Urbaine de Proximité, plan Lumière...) suivies de près par Martine Durlach, Adjointe au maire de Paris chargée de la Politique de la Ville et mon adjointe, Isabelle Escoffier, qui vous sont présentées dans cette lettre et qui seront mises en œuvre prochainement.



Mairie du 19^e

Roger MADEC
Maire du 19^e
Sénateur de Paris





Gros Plan

Réaménagement : quand le passé retarde l'avenir

La pollution découverte sur le quartier freine son réaménagement. Le point sur la situation, ses origines, ses conséquences.

Qu'est-ce qui peut freiner le réaménagement de la cité Michelet alors que les budgets sont prévus et que tout le monde est d'accord pour améliorer le quartier ? C'est la détection d'une pollution liée au passé et la nécessité de la prendre en compte pour préserver l'avenir.

Retour en arrière. Nous sommes en janvier 2002, le réaménagement de la cité démarre et, à l'occasion de travaux préliminaires, on constate que le sol est pollué. Dans ce cas, des consignes très strictes s'appliquent. La Ville fait donc le nécessaire pour lancer une étude «historique» permettant de préciser le type de polluants et les endroits concernés. Les conclusions de cette étude, remise en 2003, sont très claires.

Lors de la construction de la cité Michelet, certaines fondations de l'usine à gaz qui occupait les lieux jusqu'à la fin des années cinquante ont été conservées. A l'époque, de telles pratiques étaient courantes. Les cuves contenant les résidus de charbon après distillation se trouvent toujours dans le sous sol. La découverte de l'une d'entre elles au cours de la démolition de l'atelier municipal, rue de Cambrai, le confirme. Les analyses effectuées à cet endroit aussi.

Y a-t-il un risque pour la santé ?

Les études réalisées montrent que la pollution reste en profondeur et ne remonte pas à la surface.

Au niveau de l'air, les mesures effectuées dans les équipements publics et en extérieur sont très rassurantes : l'air respiré dans la cité Michelet est d'une qualité égale à celui respiré en moyenne à Paris.

Au niveau de l'eau, pas d'inquiétude non plus : l'eau du robinet ne vient pas des nappes qui se trouvent sous la cité Michelet.

Les seules précautions à prendre relèvent donc du bon sens : porter des gants ou se laver les mains après avoir eu un contact avec la terre, ne pas manger de produits cultivés localement en pleine terre (aromates, légumes...).

Quelles conséquences pour les travaux ?

Pour traiter la pollution des sols, une procédure très précise et obligatoire a été mise en place par la Préfecture (voir encadré). L'étape n°2 nous a montré qu'il y a des polluants dans le sol, surtout en profondeur, notamment des goudrons.

L'étape n°3 sera engagée dans le courant du mois de mai, pour un résultat en décembre 2005. Elle doit notamment définir comment les travaux devront être réalisés. La date de redémarrage des travaux dépend donc de ces résultats et de la décision de la Préfecture en ce qui concerne les permis de construire.



C. Lamsiaux Bibliothèque historique ville de Paris

L'usine à gaz rue Curial en 1916

Les obligations de la ville face à la pollution

En matière de pollution, c'est la Préfecture de Police qui impose et contrôle la marche à suivre. Les étapes incontournables sont :

1-Une étude historique

Objectif : connaître les causes de la pollution, identifier les substances éventuellement présentes et déterminer les emplacements susceptibles d'être atteints.

2-Une étude technique de base

Cette étape comporte des sondages, des analyses et un diagnostic. Elle permet de classer le site en 3 catégories de «site ne nécessitant pas d'action particulière» à «site nécessitant des investigations approfondies». La cité Michelet appartient à cette dernière catégorie

3-Etude approfondie

L'objectif est de préciser l'impact de la pollution sur le quartier et de définir les modalités de réalisation des travaux à engager. Cette étude aura lieu en 2005.

À noter

- Ces études peuvent être consultées au local de concertation
- La Préfecture de Police peut imposer des analyses supplémentaires, demander des mesures particulières de dépollution et même refuser des permis de construire si elle estime que la situation le justifie.

Des questions sur la pollution ? Des précisions ?

**Rendez-vous
au local de concertation**

234 rue de Crimée
le mardi de 17h30 à 19h30
le vendredi de 10h30 à 13h30
Tél. : 01 40 05 12 06



Mairie de Paris

Qualité de vie

Améliorations au quotidien

Les actions sans lien avec les problèmes de pollution se poursuivent.
Quelques initiatives pour rendre le quartier plus agréable.

L'éclairage à l'ordre du jour

Un quartier sans zones d'ombre, des cheminements bien éclairés la nuit, des bâtiments mis en valeur, c'est l'objectif du «plan lumière» sur lequel travaillent les architectes chargés du réaménagement de la cité Michelet. Il s'agit de répondre aux besoins de chaque structure tout en créant une cohérence et une harmonie générale. Pour construire un projet bien adapté au quotidien, les professionnels ont recueilli l'avis des habitants en février dernier (voir p. 4).

Propreté : du nouveau

L'OPAC, les services de la Ville de Paris et la Régie de quartier travaillent de concert pour améliorer votre quotidien. Quelques exemples .

Depuis janvier, le dispositif «Passe-partout» incitant au ramassage des déjections canines est testé rue Alphonse Karr. Lancé avec l'aide des associations Minis-Karr, MCV et Interloque, il consiste à récupérer des canettes vides, les mettre à disposition du public dans des bidons décorés par les enfants et inviter chacun à les utiliser pour ramasser les traces de son toutou favori. Si cette expérience se révèle positive, elle sera étendue à la cité Michelet.

Depuis février, une autre innovation porte déjà ses fruits : le ramassage des objets encombrants s'effectue 2 fois par semaine, les lundis et jeudis. En dehors de ces périodes, les habitants gardent la possibilité de faire retirer gratuitement leurs objets encombrants (Tél : 01 44 86 80 30).

Autre nouveauté : la Régie de quartier se charge à présent du nettoyage des parties communes et des parcs de stationnement ainsi que de la sortie des ordures le week-end. Cette nouvelle activité a permis de recruter une dizaine d'habitants. Parallèlement, la Régie continue d'assurer ses missions déjà bien connues : l'entretien des espaces verts, les travaux d'embellissements, le prêt d'outils, ...



Régie de quartier du 19^e nord

La confection des passe-partout



Pour garder la cité propre...



... un ramassage fréquent

Une équipe pour l'emploi près de chez vous

Vous habitez le quartier Curial - Cambrai, la rue Alphonse Karr ou la Résidence des Eiders. Vous recherchez un travail ou une formation. N'hésitez pas à vous rendre à l'Equipe Emploi Insertion pour :

- consulter la presse, les offres d'emploi sur Internet,
- vous faire accompagner dans vos démarches,
- être aidé pour élaborer CV et lettre de motivation,
- rencontrer un conseiller professionnel,
- utiliser un ordinateur...



Mairie de Paris

Equipe Emploi Insertion : le pôle documentation

9 rue Mathis - Métro Crimée (sortie rue Mathis)
Tél. : 01 53 26 57 37 - Ouverture du lundi au vendredi
Accueil libre le matin, sur rendez-vous l'après-midi.

La halte crèche ouvre ses portes

Une halte crèche de 20 places ouvrira en juin au rez-de-chaussée de la tour H, cité Michelet. Gérée par le centre social Action Fraternelle, elle accueillera les moins de trois ans.

Les places seront réservées en priorité aux enfants des familles participant aux activités du centre social, alphabétisation notamment. Elle a aussi pour but de garder les petits ponctuellement pendant que leurs parents recherchent un emploi ou se forment. Cette halte crèche est animée par un responsable, une éducatrice de jeunes enfants et trois auxiliaires de puériculture.

Informations complémentaires
au Centre social Action fraternelle, 94 rue Curial Tour G.
Tél. : 01 40 37 78 85

Plus de tranquillité la nuit

Les équipes du G.P.I.S. Groupement Parisien Inter-bailleurs de Surveillance interviennent de 18 heures à 5 heures du matin pour veiller à la tranquillité nocturne. Mis en place depuis juillet 2004, le GIPS rassemble neuf des principaux propriétaires d'immeubles sociaux parisiens avec une volonté : traiter collectivement les difficultés de certains quartiers.

Ce service concerne environ 55.000 logements, dont ceux de la Résidence Michelet. Il fonctionne grâce à un poste central qui gère les appels des locataires. 75 agents et 25 véhicules effectuent les rondes de surveillances et les interventions nécessaires.

Pour contacter le GIPS, deux numéros de téléphone :
01 58 60 20 28 ou 01 58 60 20 29



Vie de quartier

Ça bouge en pied d'immeuble

Sapins de Noël, repas, fêtes, conseils, bricolage... la Régie de quartier fait vivre les halls et crée des liens entre les habitants. Une initiative utile et sympathique.

La Régie de quartier ne se contente pas de l'entretien quotidien du cadre de vie. Nous savions déjà qu'elle aidait les habitants à concrétiser leurs projets - des sapins dans les halls pour Noël par exemple - En outre, et depuis plusieurs mois, elle organise des animations en pied d'immeuble.



Régie de quartier du 19^e nord

La tour N en fête

Citons tout d'abord les repas de voisinage qui, en 2004 se sont multipliés. Ils ont connu plusieurs variantes : à l'intérieur, à l'extérieur, en musique... avec une seule constante : échanger, se rencontrer et partager ses talents culinaires, tous âges confondus.

D'autres manifestations s'orientent vers des sujets pratiques. En mai 2004, pour la Journée «Balcons fleuris», les locataires des tours K et L sont descendus pour confectionner des jardinières et tout connaître des balcons. En novembre dernier, l'ouverture de la «Bricothèque» de la Régie de quartier a donné l'occasion de proposer un atelier bricolage à la Tour P.A l'ordre du jour : infos et conseils sur l'entretien des appartements par les pros de la Régie et de l'OPAC.

Autre activité, régulière celle-là : si vous souhaitez mieux connaître les associations du quartier, sachez que chaque mois, la Régie, «Projets 19» et «Action fraternelle» organisent un après-midi «Thé ou café» dans un hall pour présenter leurs actions. Décidément, il se passe toujours quelque chose en pied d'immeuble.

Contact :

Régie de quartier, 234 rue de Crimée, 75019 Paris,
tél. : 01 42 09 96 02, fax : 01 42 09 03 42,
email : rq19nord@wanadoo.fr



A noter

Samedi 21 mai : fête du quartier

Quelques exemples du programme : repas de quartier, tournoi de foot, scène ouverte, animation pédagogique, jeux pour les enfants, tombola, soirée dansante, karaoké... A l'origine de ces animations, le Comité des Fêtes Curial-Cambrai soutenu par plusieurs partenaires. N'hésitez pas à le contacter pour en savoir plus ou participer à l'organisation des festivités.

Comité des fêtes Curial-Cambrai
9 bis rue de Cambrai - Tour L
75019 Paris
tél. : 01 73 67 00 12
e-mail: hadef@noos.fr
www.comitecurialcambrai.net



Mairie de Paris

Habitants et professionnels

Des habitants très impliqués

Le 14 février dernier, une vingtaine d'habitants ont participé à un bilan sur l'éclairage de la cité Michelet. A leur côtés, une élue locale, Messaouda Charuel, les architectes et ingénieurs chargés du projet ainsi que des représentants de la Ville de Paris et d'EDF. Prévu en soirée et sur site, ce bilan a pris la forme d'une marche à travers la cité, puis d'une discussion autour d'un «pot» au local de concertation. Ni la pluie, ni le froid n'ont dissuadé les marcheurs qui ont fait ressortir plusieurs lacunes en matière d'éclairage, par exemple rue Gaston Tessier ou aux abords du 84 rue Curial. Ils ont aussi évoqué divers problèmes comme l'accès des trottoirs aux handicapés. Toutes ces informations ont été soigneusement notées et viendront enrichir le travail des experts.